
Coiffure éco-responsable

Charlotte Leclerc, responsable du salon de coiffure IKON à Mont-Saint-Aignan, a décroché le label éco-défis porté par la Métropole et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA).

Coiffeuse depuis l'âge de 16 ans, Charlotte Leclerc, responsable du salon de coiffure Ikon à Mont-Saint-Aignan, a décroché le label éco-défis. Une démarche volontaire des professionnels qui doivent s'engager sur au moins trois défis engendrant un impact significatif sur l'environnement.

« Quand je me suis installée ici, il y a près de deux ans, je ne voulais pas de produits chimiques pour mes clients, hommes et femmes. J'utilise une gamme de soins naturels et des colorations végétales. Ils réduisent l'impact environnemental et surtout ils favorisent la bonne santé des cheveux. »

Charlotte s'est engagée sur d'autres actions très concrètes : un éclairage 100% LED, pas d'emballage des produits et le tri des flacons usagés qui seront ensuite recyclés. *« Coûte-énergie, le chauffage est au gaz mais j'en utilise très peu. Le bâtiment est bien isolé et je le partage avec deux autres professionnels. Je limite mes dépenses en éclairage car le salon bénéficie d'une importante lumière naturelle. »*

[Plus d'infos](#)

Image

[View PDF](#)

1 minute